

Assemblée Générale Du GPPEP

18 juin 2016



Ordre du jour

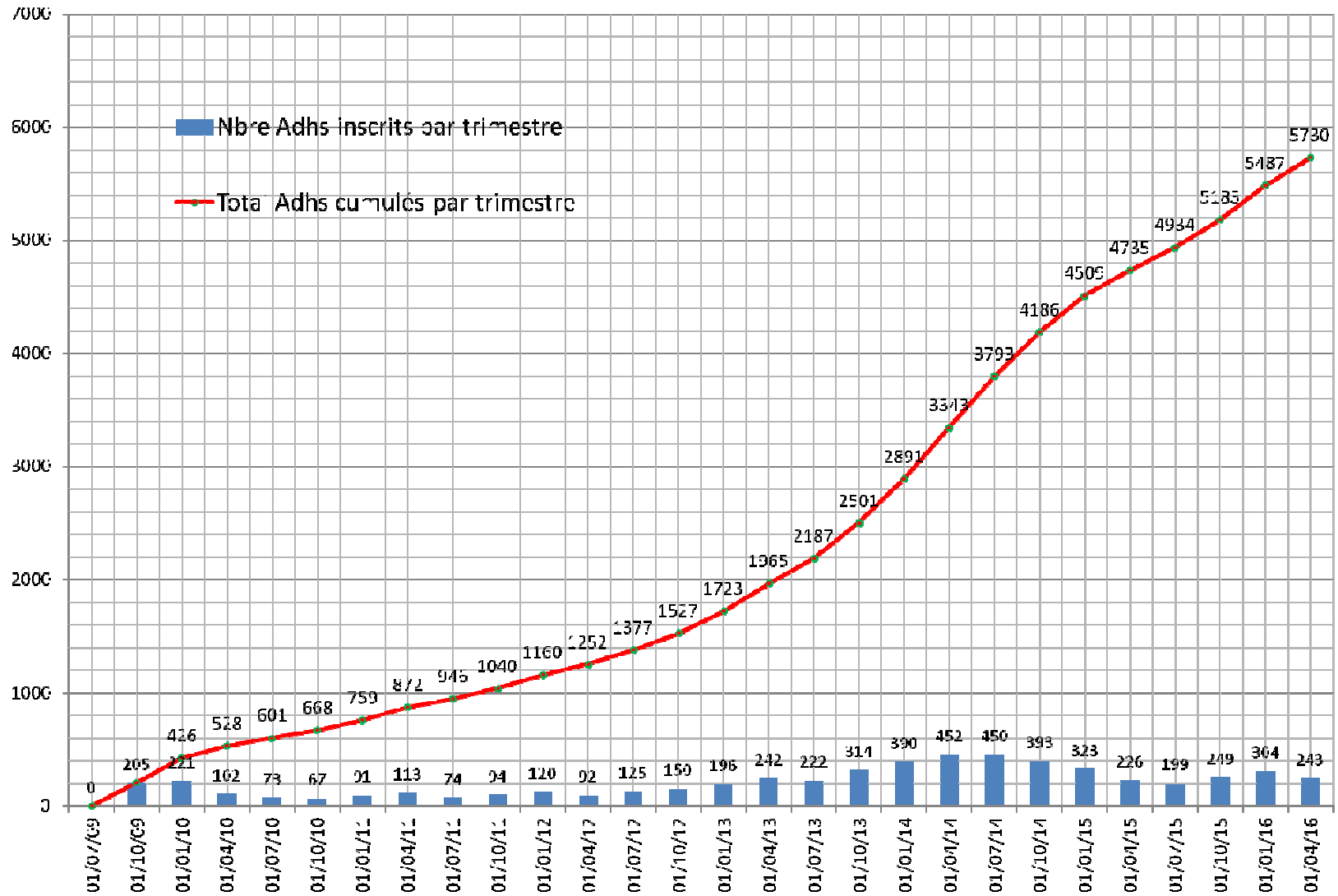
- Rapport moral
- Rapport financier
- Association d'utilité publique
- Cellule juridique du GPPEP
- Cellule aide juridique du GPPEP
- Proposition de restructuration de la partie juridique du GPPEP
- Fusion GPPEP/INSOCO
- Les prochaines échéances
- Nos besoins
- Démission du bureau, élection du Conseil d'Administration.
- Questions diverses

Intervenant : J.MERCY

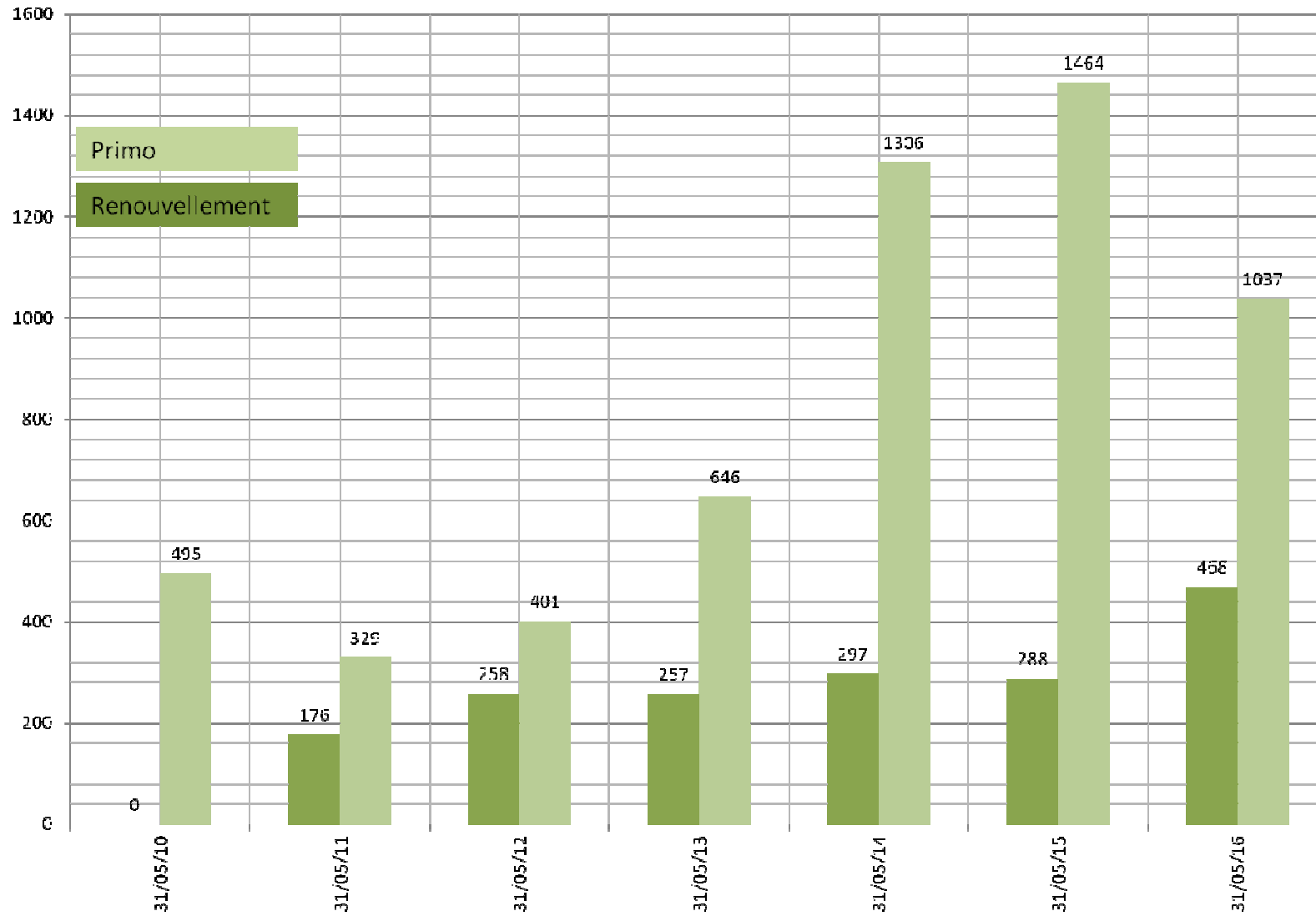
Rapport Moral



Progression du nombres de primo-adhérents depuis Sept 2009



Adhérents par année depuis Sept 2009



Bilan des Actions

Bonjour à tous,

- L'équipe va se structurer avec l'aide de 3 postulants, **Claudine Stantina**, **Jean-Paul Carpentier** et **Xavier Tardy**, qui souhaitent rejoindre le CA.
- Nous avons dû revoir notre demande de reconnaissance d'utilité publique ; **Joël** nous fera un point d'avancement.
- Notre équipe « juridique » est intervenu sur de nombreux dossiers d'arnaques techniques et commerciales; et le dénigrement de ces pratiques nous vaut des réactions très vives de certaines entreprises, avec menaces de procédures judiciaires!
- Nous avons accentué notre présence sur différents salons sur toute la France, «Salon Positi'Ve» à Mulhouse, «Salon des Economies d'Energie » à Blotzheim, « Habiter » à Nantes, « Habitat » à La Roche sur Yon, « Foire » de Marseille, etc..; NATURAVIGNON84 ; point d'information du GPPEP délégation de La Réunion.
- Les campagnes de presse se sont multipliées: le Particulier Pratique en Avril; La dénonciation des « éco-délinquants » dans L'Est Républicain, Le Particulier Immobilier , Médiaterre, et L'Echo du solaire en Mai;
- Nous continuons notre participation à divers groupes de travail: avec EDF dans le Comité de Concertation des Producteurs, sur un projet citoyen au Sicoval, avec les EIE, et ENERCOOP.
- Pour notre plus grand chantier sur l'« **Autoconsommation** », Dominique va nous faire le point du dossier à ce jour.
- Grace à David, nous avons lancé une campagne d'assistance auprès des 10000 villes de plus de 1000 habitants, et proposé à tous les adhérents un autocollant à disposer sur son coffret « extérieur » d'arrivée ERDF.

Jean Marc

Rapport Financier



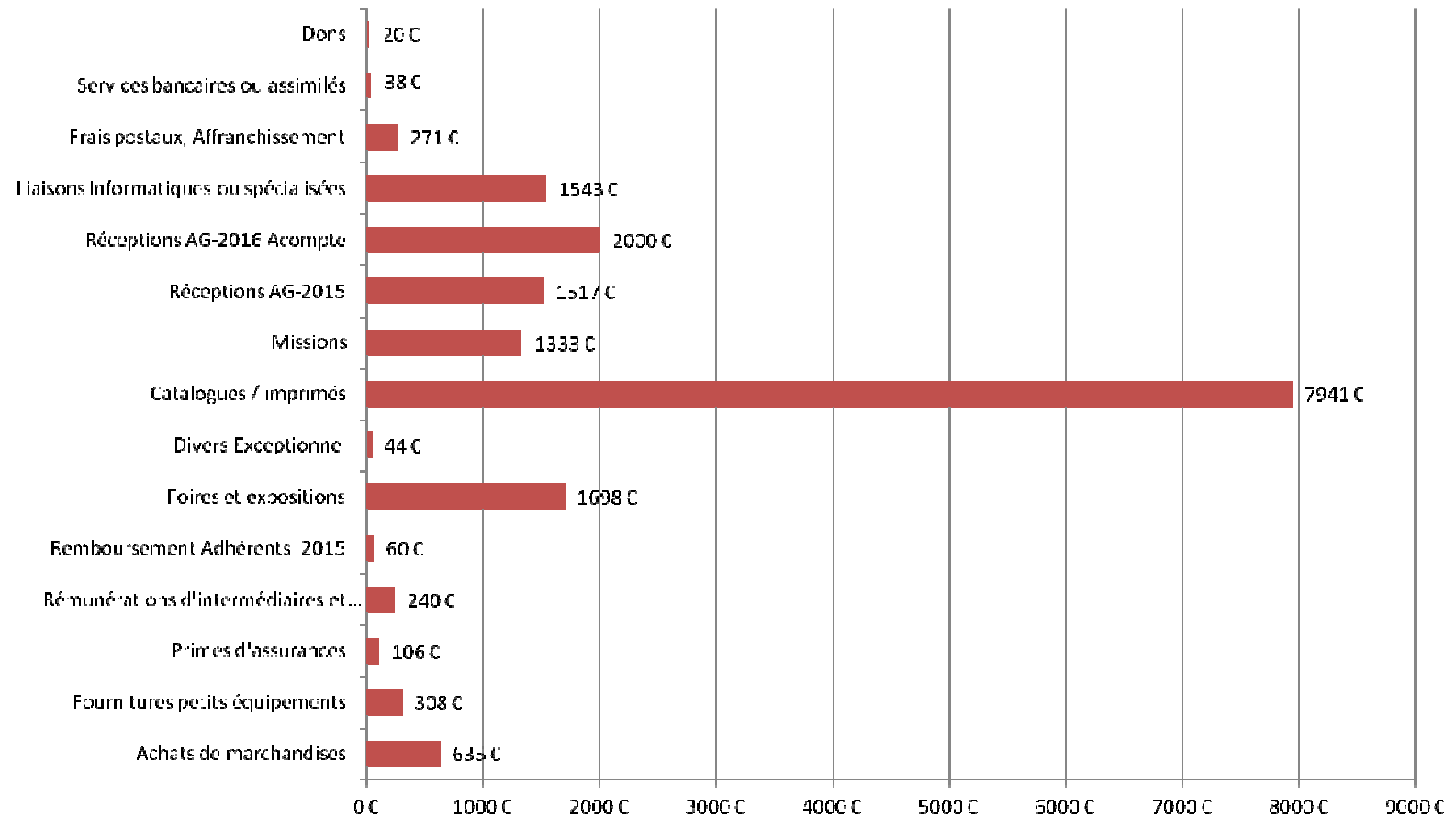
COMPTE DE RESULTAT 2016 (01/06/2015 - 31/05/2016)

Nom de l'organisme : GPPEP

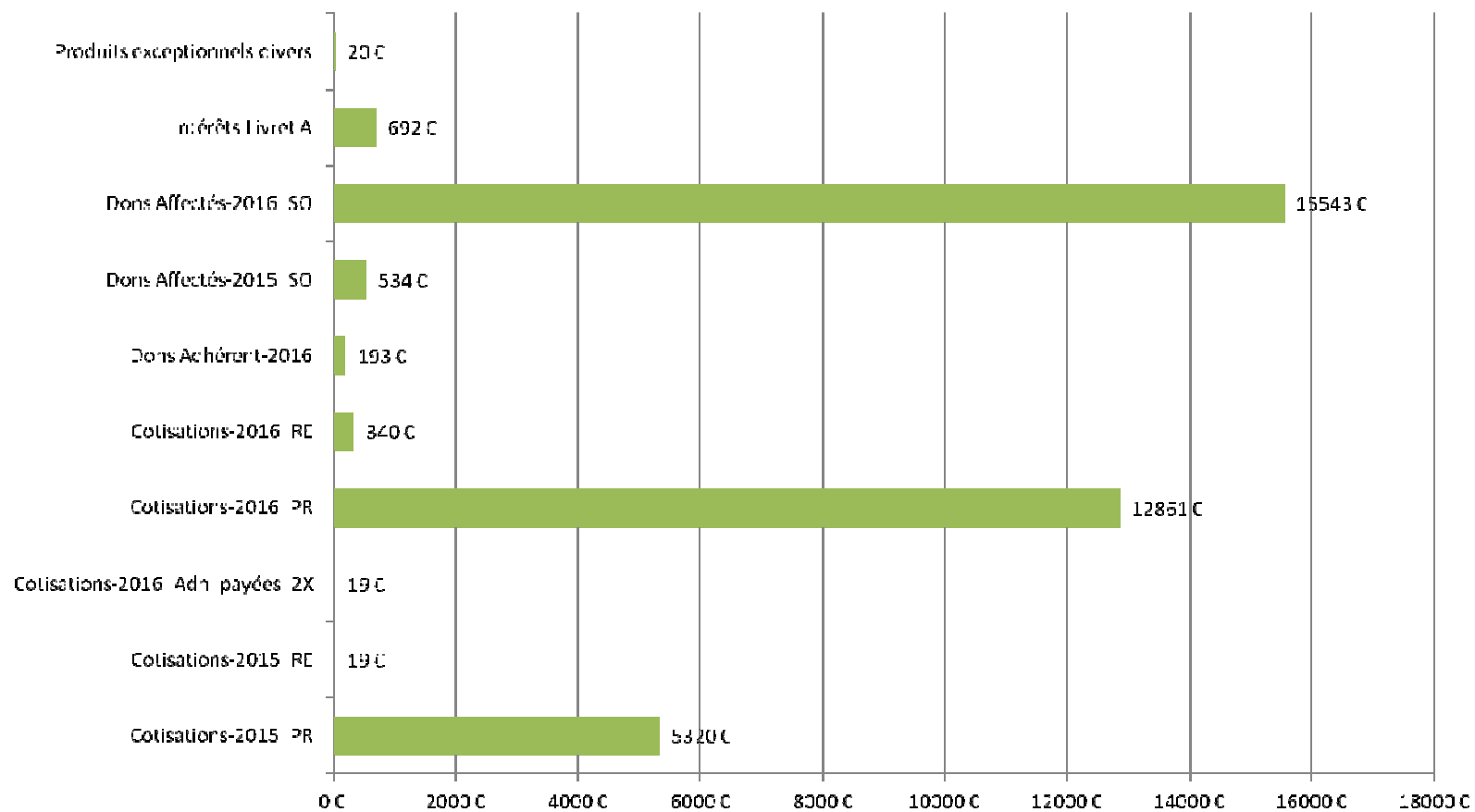
COMPTES DE CHARGES			COMPTES DE PRODUITS <i>(les sous-totaux)</i>		
	MONTANT	%		MONTANT	%
60 ACHATS	942,31	3,4%	51 VENTES DE PRODUITS FINIS ET PRESTATIONS	0,00	0,0%
607 Achats de marchandises	634,80				
6063 Fournitures petits équipements	307,51		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,0%
61 SERVICES EXTERIEURS	105,97	0,4%			
6161 Primes d'assurances	105,97		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44423,19	98,5%
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	26347,72	96,1%	7560 Cotisations-2015_PR	5320,44	
6226 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	240,00		7560 Cotisations-2015_RE	19,07	
6228 Remboursement Adhérents_2016	60,00		7560 Cotisations-2016_Adh_payées_2X	19,07	
6233 Foires et expositions	1698,00		7560 Cotisations-2016_PR	12861,25	
6234 Divers-Exceptionnel	44,05		7560 Cotisations-2016_RE	339,51	
6236 Catalogues et imprimés	7940,96		7582 Dons Affectés-2015_SO	534,31	
6256 Missions	1332,50		7582 Dons Adhérent-2016	192,95	
6256 Missions reçus fiscaux	9663,17		7582 Dons Affectés-2016_SO	15453,42	
6257 Réceptions AG-2015	1517,42		768 Frais déplacement_don_crédit	9663,17	
6257 Réceptions AG-2016 Acompte	2000,00		7788 Produits exceptionnels divers	20,00	
6261 Liaisons Informatiques ou spécialisées	1542,79		77 PRODUITS FINANCIERS	691,78	1,5%
6263 Frais postaux, Affranchissement	270,73		7788 Intérêts Livret A	691,78	
6278 Services bancaires ou assimilés	38,10				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20,00	0,1%			
6582 Dons	20,00				
TOTAL DES CHARGES (82)	27416,00	100,0%	TOTAL DES PRODUITS	45114,97	100,0%
Résultat de l'exercice (solde créditeur)	17698,97		Résultat de l'exercice (solde débiteur)		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	45114,97	

RESULTAT : EXCEDENT	17698,97
----------------------------	-----------------

COMPTES DE CHARGES du 01/06/2015 au 31/05/2016



COMPTES DE PRODUITS du 01/06/2015 au 31/05/2016



BUDGET PREVISIONNEL 2017 (01/06/2016 - 31/05/2017)

Nom de l'organisme : GPPEP

COMPTES DE CHARGES		MONTAN T	%	COMPTES DE PRODUITS <i>(les sous-totaux)</i>		MONTAN T	%
60	ACHATS	2500 €	7,8%	51	VENTES DE PRODUITS FINIS ET PRESTATIONS	0 €	0,0%
607	Achats de marchandises	2000 €					
6063	Fournitures petits équipements	500 €					
61	SERVICES EXTERIEURS	110 €	0,3%	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0 €	0,0%
6161	Primes d'assurances	110 €					
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	24050 €	74,8%	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30200 €	89,1%
6226	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1000 €		7560	Cotisations-2016_PR	4000 €	
6233	Foires et expositions	3000 €		7560	Cotisations-2016_RE	100 €	
6236	Catalogues et imprimés	8000 €		7560	Cotisations-2017_PR	10000 €	
6256	Missions	4000 €		7560	Cotisations-2017_RE	400 €	
6257	Réceptions AG-2017	3000 €		7582	Dons Affectés-2016_SO	500 €	
6261	Liaisons Informatiques ou spécialisées	3500 €		7582	Dons Adhérent-2017	200 €	
6263	Frais postaux, Affranchissement	1500 €		7582	Dons Affectés-2017_SO	15000 €	
6278	Services bancaires ou assimilés	50 €		77	PRODUITS FINANCIERS	3700 €	10,9%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5500 €	17,1%	7788	Intérêts Livret A	700 €	
6582	Dons	500 €			Remboursement du prêt INSOCO	3000 €	
	Prime Autoconsommation Kit GPPEP	5000 €					
	TOTAL DES CHARGES	32160 €	100,0%		TOTAL DES PRODUITS	33900 €	100,0%
	Résultat de l'exercice (solde créditeur)	1740 €			Résultat de l'exercice (solde débiteur)		
	TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL	33900 €	

RESULTAT : EXCEDENT	1740 €
----------------------------	---------------

Comptabilisation du bénévolat, des personnes et des biens mis à disposition gratuitement :

Depuis le 1er janvier 2000, la comptabilisation (arrêté interministériel du 8 avril 2000) du bénévolat, des personnes et des biens mis à disposition par ou au profit des associations, si elle est valorisée, ne doit plus apparaître dans le compte de résultat

86	Emplois des contributions volontaires (consenties par le porteur du projet)	Montant	%	87	Contributions volontaires en nature (reçues par le porteur du projet)	Montant
	<i>Nbre d'heures comptabilisés</i>	9 947 h			<i>Bénévolat</i>	9 947 h
	<i>Evaluation masse salariale (10 €/h)</i>	99 470,00 €			<i>Prestations en nature</i>	
					<i>Dons en nature</i>	
	TOTAL	99 470,00 €			TOTAL	99 470,00 €

Annick
 Claudine
 David
 Dominique
 Gérard
 Jean Claude
 Jean François
 Jean Marc
 Jean Noël
 Jean-Luc
 Joël
 Laurent
 Maurice
 Michaud
 Régis
 Roger
 Rosemary
 Thomas
 Yves

Association d'utilité publique

- Pourquoi
- Rappel
- Demandes de modifications du ministère de l'intérieur
- Changements statuts et règlement intérieur
- Modifications en cours et échéances

EFFETS

- Une association reconnue d'utilité publique peut recevoir, en plus des dons manuels, [des donations et des legs](#). Si elle répond à certaines conditions, elle peut émettre des reçus fiscaux à ces donateurs.
- Au-delà, la reconnaissance d'utilité publique est perçue par le monde associatif comme un label conférant à l'association une légitimité particulière dans son domaine d'action. L'association s'engage, en contrepartie, à accepter toutes les contraintes et tous les contrôles imposés par l'administration.
- Enfin, la reconnaissance d'utilité publique lui confère une dimension et une respectabilité particulières, propres à rassurer les éventuels sociétaires et donateurs.

Pièces à fournir

- Extrait de la délibération de l'assemblée générale autorisant la demande de reconnaissance d'utilité publique, avec indication du nombre des membres présents
- Indication des noms et qualités des mandataires désignés par l'assemblée générale
- Extrait du Journal officiel contenant la [déclaration de l'association](#)
- Exposé indiquant :
 - l'origine, le développement, les conditions de fonctionnement, le but d'intérêt public de l'association,
 - le cas échéant, l'organisation et le fonctionnement des comités locaux ainsi que leurs rapports avec l'association
- Liste des établissements de l'association avec indication de leur siège (s'il y a lieu)
- [Statuts de l'association](#)
- Listes des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'association, avec indication de leur date de naissance, nationalité, profession et domicile
- Comptes de résultat et bilans des 3 derniers exercices et le budget de l'exercice courant
- État de l'actif et du passif en indiquant :
 - pour les immeubles : leur situation, contenance et valeur,
 - pour les titres : leur valeur en capital (certificat bancaire à l'appui).
 - les rapports d'activité des 3 derniers exercices
- Tous les documents doivent être fournis en 2 exemplaires paraphés à chaque page et signés sous le dernier article, certifiés sincères et véritables.

Cellule Juridique



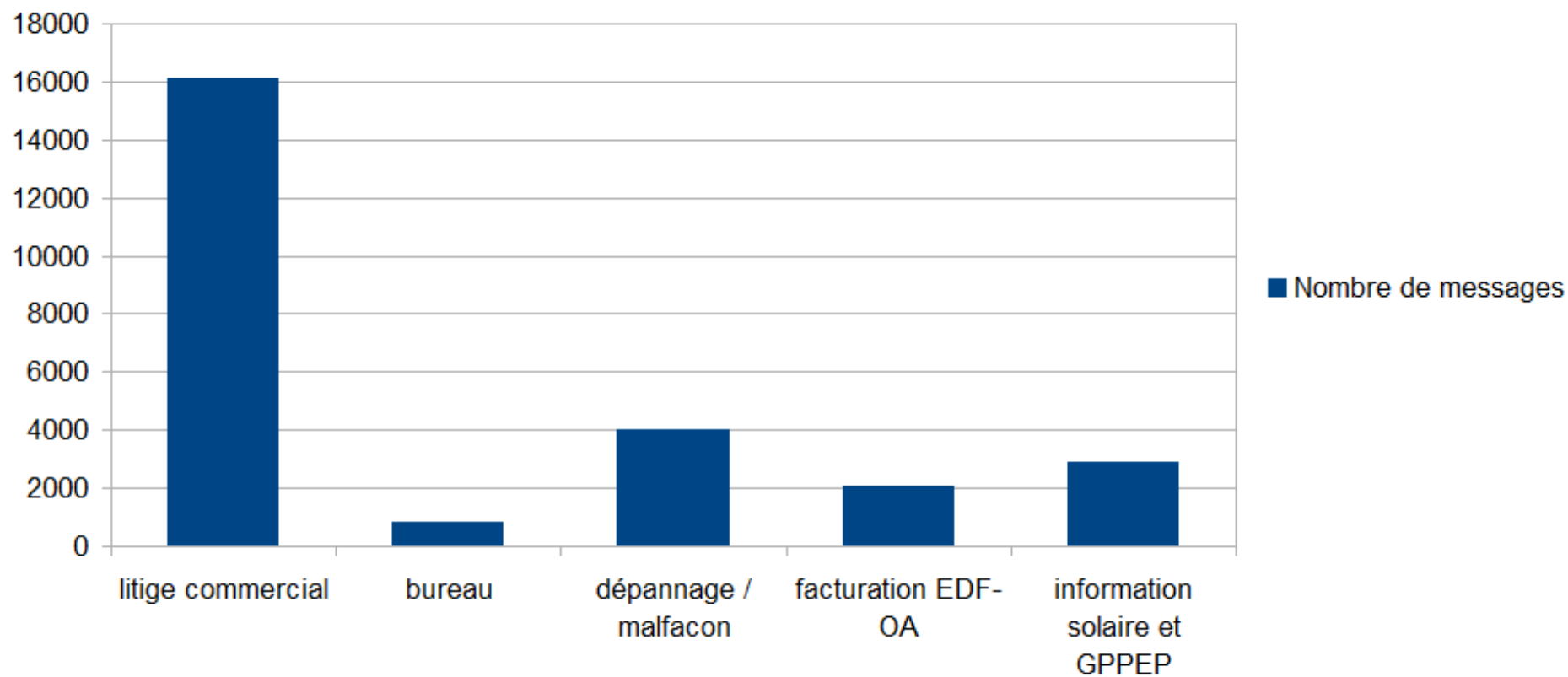
Cellule juridique du GPPEP

- Bilan des actions 2015/2016
- Les nouvelles arnaques des sociétés (ex passENR)
- La pression du milieu juridique (ex AVP)
- La contre attaque du GPPEP et de ses partenaires (Forum, asso-BDPV)
- Qu'avons-nous fait (bilan des échanges « aide »)
- Que devons nous faire (lanceur d'alerte, anticiper etc)

Bilan des échanges de la cellule « Aide » 01/06/2015 – 30/05/2016

2279 dossiers traités

25955 messages échangés

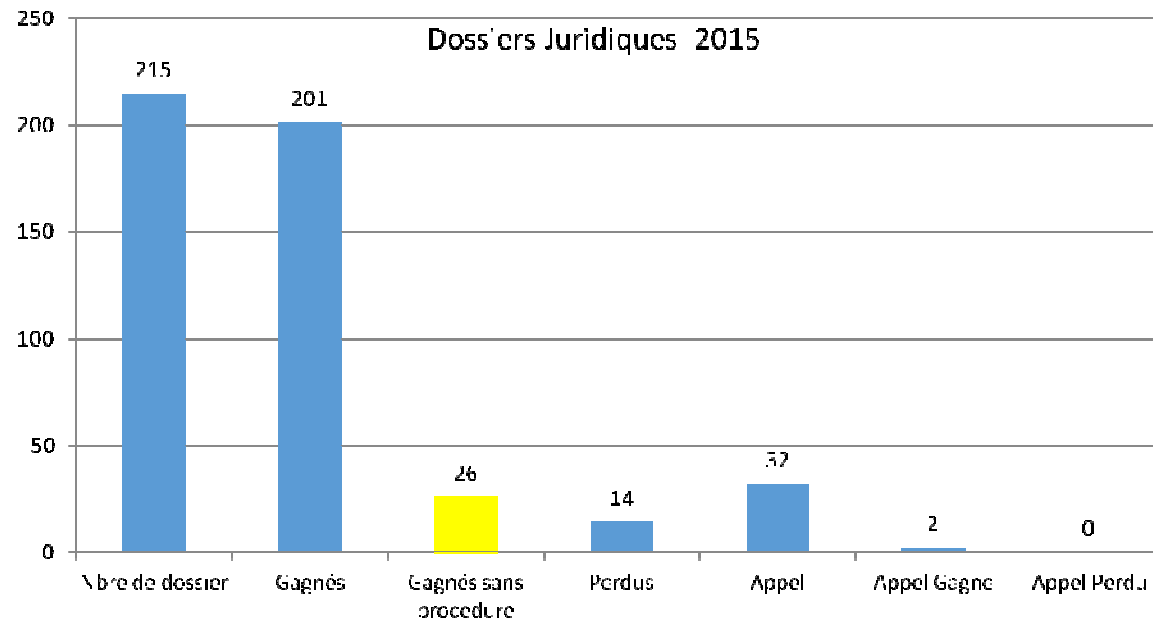


Cellule Aide Juridique



AG GPPEP 2016

- En globale pour 2015, la majorité des affaires sont gagnées en 1^{ère} instance et 75% des affaires vont en appel
- Un certains nombres de dossier sont réglés sans procédure
- La moyenne du temps pour une procédure devant le TI est de 12 mois et devant la Cour d'appel de 18 mois.



rappel du rôle de la cellule aide juridique

conseil , soutien tout au long de votre procédure

N'hésitez pas à la contacter :

aide-juridique@gppep.org

Parallèlement, elle prendra contact avec vous tout au long de votre procédure pour vous suivre et vous soutenir.

Proposition de restructuration de la partie juridique du GPPEP, axe de réflexion

- Le GPPEP ne faisait pas du juridique
- Mieux aider nos adhérents et les producteurs
- Besoins financiers pour le développement de notre association
- Comment, avec qui et pourquoi
- Qui cela implique

Autoconsommation Point sur le projet kits GPPEP

! Faible intérêt des adhérents du GPPEP pour l'autoconsommation

- 73 demandes de dossier
- 8 refusés (effet d'aubaine disproportionné, site isolé)
- 9 abandons (urbanisme, contraintes techniques)
- reste 56 dossiers dont 30 déjà mis en service
- 1 kWc en moyenne sur les projets réalisés
- 1/3 en auto-installation

? Perte des partenaires fournisseurs à cause des retards dans le déploiement

Autoconsommation actions passées et futures

Corriger une réglementation inadaptée devenue obsolète

- Contacts avec le ministère de l'énergie, les élus, la CRE
- Pétition et courriers vers les élus en partenariat avec BDPV

- Intégration en toiture, enfin s'en débarrasser
- Consuel abusif en dessous de 3 kWc
- Turpe « double peine »
- CAC Enedis/ERDF qui interdit l'autoconsommation sans vente
- Fiscalité « P+Q » si addition autoconsommation et vente

Fusion insoco GPPEP: ne verra pas le jour !!

- Rappel pourquoi, comment
- Éléments extérieurs et intérieurs empêchant cette fusion
- Qu'est ce que cela implique: statu quo
- Développement des partenariats entre les partenaires
- Développement Insoco

Les prochaines échéances.

- Juillet 2016 Décret concernant l'OA et l'autoconsommation, le combat continu.
 - Vente en totalité
 - Vente au surplus
 - Autoconsommation
- Poursuite du projet GPPEP autoconsommation

Les moyens dont nous avons besoin

- Un responsables des ressources humaines (Absence temporaire de Rosemary)
- Une cellule moyens financiers (subventions etc)
- Une structure communication (envoi flyers mairies etc)
- Une structure "lanceur d'alerte"

Nouveau conseil d'administration



MEMBRE DU CA

- En mandat: David Trebosc, Annick Noury, Jean François Piller, Jean Marc Isnard
- Sollicitent un nouveau mandat : Dominique Mouton, Roger Zenss, Didier Michaud, Joël Mercy, Thomas Fournaise
- Les “petits nouveaux” Claudine Stantina, Jean Paul Carpentier, Xavier Tardy (quoique lui...).
- Supléant comme nous l’impose la loi : Jean Luc Josien

Les volontaires pour un mandat CA étant égal au nombre requis et selon les statuts les fondateurs ayant donné leur accord, ceux-ci sont élus.

MEMBRE DU BUREAU

Président du GPPEP Joël mercy (seul volontaire)

Secrétaire : Jean Marc Isnard (seul volontaire)

Trésorier : Roger Zenss (seul volontaire)

Trésorier adjoint: Sylvie Perdreau (seule volontaire)

La surprise du président

Questions-Réponses
A vous la parole !



Le mot de la fin du président
Clôture de l'assemblée générale

